

163P-1777

RE: financement parti québécois rdl

From: André Côté [REDACTED]
Sent: 09/06/2009 1:44:42 AM +00:00
To: Dave Boulianne [REDACTED]
Subject: RE: financement parti québécois rdl
Attachments: image001.jpg

Message bien reçu, je te reviens

André Côté, Tsr., MBA

Vice-président principal - Secteur Municipal & bâtiments

Roche Itée, Groupe-conseil



 <http://www.roke.ca/signatures/rokeFR.jpg>

MISE EN GARDE CONCERNANT LA CONFIDENTIALITÉ

L'information contenue dans ce courriel est réservée exclusivement à l'usage personnel et confidentiel du destinataire indiqué ci-dessus. Si ce message ne vous est pas adressé et que vous n'êtes ni un employé ni un mandataire chargé de le remettre au destinataire, nous vous avisons par les présentes que vous avez reçu ce document par erreur et qu'il est strictement interdit de le réviser, de le diffuser, de le distribuer ou d'en faire une copie puisque confidentiel. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez nous en aviser immédiatement par courriel et supprimer le message original.

CONFIDENTIALITY CAUTION

The information contained in this e-mail is intended only for the personal and confidential use of the recipient(s) named above. If the reader of this message is not the intended recipient or an employee or agent responsible for delivering it to the intended recipient, you are hereby notified that you have received this document in error and that any review, dissemination, distribution, or copying of this message is strictly prohibited. If you have received this communication in error, please notify us immediately by e-mail, and delete the original message.

De : Dave Boulianne [REDACTED]
Envoyé : 8 juin 2009 21:37
À : André Côté
Objet : financement parti québécois rdl

Bonjour Monsieur Côté, comme vous le savez déjà le 22 juin prochain aura lieu l'élection partielle dans le comté de Rivière-du-Loup.

Monsieur Paul Crête représente le Parti Québécois à cette élection partielle.

Le présent courriel se veut donc une demande formelle de financement.

Nous vous rappelons que toute contribution doit être effectuée à titre personnel, jusqu'à un maximum de 3000\$ par parti politique. Aucune contribution corporative ne peut être acceptée.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, surtout, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Comptant sur votre collaboration, veuillez, Monsieur, recevoir mes salutations les meilleures.

Dave Boulianne, trésorier pour le parti Québécois du comté de Rivière-du-Loup



Naviguez plus vite avec Internet Explorer 8 [Ici](#).

